

Cyprien Tanguay à J.B. Meilleur

St Raymond ce 15 juin, 1848

Monsieur,

Le moment des élections pour les commissaires d'école approchant, vous me permettrez de vous exposer l'état actuel de ma paroisse avant ces élections.

Il m'est pénible de vous dire que depuis 1846 il n'y a point d'école ici j'en suis désolé. Depuis un an cependant j'ai une personne chez moi qui consacre ses momens à instruire les enfans du village, je m'impose toute sorte de sacrifices pour procurer quelque éducation aux enfans qui sont en état de venir auprès de l'église.

Les commissaires que vous avez nommés en 1846 auraient (3 au moins)agi; mais ils manquaient de qualifications, et comme vous l'observez si judicieusement à la 11^e page de votre rapport pour l'année 1846 - 7, ce défaut rendaient inutiles toutes démarches de leur part pour recouvrer par la justice les cotisations des turbulans. Tout est donc resté là, et il y a apparence que nous serons encore dans ce Statu quo tant que la loi n'aura pas obvié à ce grand obstacle, Il faut donc que ma paroisse soit privé du bienfait de l'éducation pour cette raison que nous ne possédons point de propriétaires qui au terme de la loi soient qualifiés, et pour ce motif nos pauvres enfans resteront ignorans ! A peine trouvé-je 20 enfans qui soient capables de lire passablement. S'il y a quelques moyens de remédier à ce triste état dans lequel ma paroisse se trouve, j'espère que vous voudrez bien me le communiquer dans l'intérêt de l'éducation, que vous avez si à coeur.

Un bon nombre de mes paroissiens s'empresseraient de souscrire une somme suffisante pour une bonne école, s'il était possible de pouvoir obtenir une part égale pour leur aider. Je désire beaucoup l'amendement 22^e page 79 du rapport, c'est la clause qui nous mettraient en état de nous conformer

à la loi et de profiter de l'octroi.

Ma paroisse se compose d'une assez grande population irlandaise, qui imbue de préjugés contre la cotisation refuseront toujours à force ouverte ce mode de soutenir des écoles; mais ils souscriront volontairement et d'une manière assez généreuse.

Après ces exposés, si vous me conseillez de faire quelques démarches pour avoir des écoles l'année prochaine dans l'espoir que nous pourrions rencontrer une partie de l'octroi, je suis prêt à tout entreprendre, à céder même une partie de mon presbytère pour cet objet.

Vous voudrez bien Monsieur, m'honorer d'une réponse et me croire

Votre très humble serviteur

Cyprien Tanguay, Ptre Curé.